



Urgent:demande de recours legaux pour une paternité non désirée

Par **marly**, le **08/10/2009** à **09:59**

Bonjour,rnrnj'ai un ami qui étant sépare de 6 mois avec sa concubine. Celle ci se retrouvant enceinte, lui demande d'assumer ses droits, certes celui ci accepte avec un test de paternité, à l'appui, d'en prendre la responsabilité. en somme de le reconnaitre. rnTout en sachant qu'il a su l'existence de cette grossesse que maintenant et ce au bout de ces 6 premiers mois. rnEn vous précisant que la demande implique les menaces incessantes de la famille de celle-ci. rnMerci de bien vouloir me dire si mon ami peut prétendre à un recours légalrnCordialement, rnMarly